

CRÉER TON CLUB DE PING !



liguecentre.tt@wanadoo.fr

02 54 96 14 28



REJOINS-NOUS

Assistance administrative
Aide financière et matérielle
Accompagnement au développement

liguecentrett.com



Je crée mon club !

- 1 Être au moins 3 personnes et constituer une association (Président, Secrétaire, Trésorier) en réalisant une assemblée générale extraordinaire. Déclaration en préfecture ou apparaître au Journal Officiel.
- 2 Rédiger des statuts(et éventuellement un règlement intérieur) qui fixent l'objet et le fonctionnement de l'association.
- 3 Trouver une salle, un créneau, des tables. Contact important avec la Municipalité et les installations disponibles.
- 4 S'affilier à la FFTT.

Ouvrir un créneau spécifique :

- 1/ Contacter le club affilié le plus proche pour convenir des modalités pour l'ouverture d'un nouveau lieu de pratique.
- 2/ Contacter la Mairie ou propriétaire de la salle pour convenir des modalités d'utilisation.
- 3/ Installer ou prévoir le matériel (tables).

Engagement de la Ligue et du comité :

Aide matérielle :

- Prêt de 2 tables (d'occasion ou neuve, loisir ou compétition)
Rachat possible n+2
- 2 filets roll net offerts.
- 120 balles d'entraînement offertes.
 - 5 séparations
- 4 raquettes d'initiation offertes.

Second niveau d'aide matérielle lorsque le club s'engage en championnat par équipes :

- 2 marqueurs (score pour arbitrage)
- 12 balles de compétition offertes.

Aide administrative :

- Fourniture de statuts types 1901
- Fourniture d'un règlement intérieur type.
- Création d'outils de communication (flyer, logo).

Aide humaine :

- Premier contact avec les différentes instances.
- Au dirigeant pendant la mise en route du club.
- Inscription offerte à une formation Initiateur de club (pour 1 personne).

Aide financière :

- Affiliation offerte (part ligue + FFTT) lors des saisons sportives 1 et 2.
- Prise en charge part ligue + FFTT des 3 licences obligatoires en saisons sportives 1 et 2.

Je crée un lieu de pratique :

- 1 Contacter le club affilié le plus proche pour convenir des modalités pour l'ouverture d'un nouveau lieu de pratique.
- 2 Contacter la Mairie ou propriétaire de la salle pour convenir des modalités d'utilisation.
- 3 Installer ou prévoir le matériel (tables).

Aide matérielle : En partenariat avec les comités départementaux

- 2 tables
- 2 filets roll net offerts.
- 144 balles d'entraînement offertes.
- 8 raquettes d'initiation offertes.

Aide humaine :

- Visite du club une fois par an
- Inscription offerte à une formation Animateur fédéral (pour 2 personnes).

Je joue avec mon entreprise :

- 1/ Affiliation de l'entreprise comme club « corpo ».
- 2/ Mise à disposition de créneaux (clubs affiliés ou dans l'entreprise).
- 3/ Prise de licence pour les participants.
- 4/ Inscriptions d'équipes ou individuellement à des compétitions.

Les aides :

Matériel :

- Dès engagement du club en compétition :
- 2 marqueurs
- 24 balles de compétition offerts

Humaine :

- À la mise en route du club
- Premier contact avec les différentes instances
- Formation Initiateur de Club

Financière :

- Gratuité de l'affiliation en années 1 et 2
- Prise en charge des licences dirigeants en années 1 et 2
- 1ère saison sportive offerte pour chaque nouvelle équipe inscrite

Vous souhaitez jouer au ping-pong?

Vous n'avez pas de club près de chez vous ?

Vous disposez d'une salle, d'un créneau...



Le comité Départemental vous accompagne dans les démarches administratives.

La Ligue Centre - Val de Loire vous offre des outils et du matériel pour bien débuter.

Prise en charge les 2 premières années !

Avec le Ping, tout est envisageable!

- Créer un club affilié (au moins 3 membres).
- Créer un créneau rattaché à une structure existante.
- Créer une section au sein de votre entreprise.

Avec la Ligue Centre - Val de Loire, Vivez au coeur du Ping !



cd45tt.com



citt36.com



comite37tt.com



comite28tt.fr



cdtt41.fr



cdcher.sportsregions.fr